



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 12 juillet 2023

Les partenaires sociaux de la CCNEAC proposent une nouvelle version de leur boîte à outils sur la lutte contre les VHSS

En octobre 2022, les partenaires sociaux de la CCNEAC (Convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles) ont signé unanimement un accord portant sur la prévention et les sanctions des violences sexuelles et des agissements sexistes au travail, entré en vigueur au 1^{er} novembre 2022.

Dans la poursuite de ce travail de concertation, il a été mis à disposition de l'ensemble des acteurs du secteur une boîte à outils, pour leur permettre de réagir à des cas de violences et agissements sexistes et sexuels.

Cette boîte à outils a été complétée, mise en forme et surtout traduite pour proposer une seconde version en anglais, dans l'objectif qu'elle soit utilisée par un maximum d'entreprises et de salarié·e·s du spectacle vivant.

Elle est composée de quatre volets distincts : un volet employeur, un volet victime, un volet témoin et un volet personne mise en cause, pour fournir à l'ensemble des parties prenantes l'information relative à ces situations et leur permettre de réagir de façon adéquate. Elle comprend des outils pratiques tels que des définitions, le cadre légal, des modèles de documents, une clause de co-activité, une description des procédures... en fonction de chaque situation.

Dans le contexte d'ouverture de la période des festivals, il est important de porter cette sensibilisation et cette information à la connaissance du plus grand nombre, afin de soutenir la lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels dont peuvent être victimes salarié·e·s, bénévoles et publics lors de ces manifestations.

L'ensemble des partenaires sociaux de la CCNEAC espèrent vivement que cette nouvelle version sera utile à l'ensemble des personnes confrontées aux situations décrites et invitent chacun·e à la partager largement.

Accéder à la boîte à outils : <https://www.ccneac.fr/textes-accords/>

Organisations membres de la CPPNI et contacts presse :

FNAR - Fédération nationale des Arts de la rue

Anaïs Mourot - anais@federationartsdelarue.org

FSICPA – Fédération des Structures Indépendantes de Création et de Production Artistique

Muriel Guyon, Synavi – direction@synavi.org ou Yannis Jean, SCC – delegue-general@syndicat-scc.org

LES FORCES MUSICALES – Opéras et orchestres réunis

Sébastien Justine – s.justine@lesforcesmusicales.org

PROFEDIM — Syndicat Professionnel des Producteurs, Festivals, Ensembles, Diffuseurs
Indépendants de Musique

Aurélie Foucher – aurelie.foucher@profedim.org

SMA — Syndicat des Musiques Actuelles

Laëtitia Coquelin – laetitia@sma-syndicat.org

SNSP — Syndicat National des Scènes Publiques

Laurence Raoul – l.raoul@snsf.fr

SYNDEAC — Syndicat National des Entreprises Artistiques et Culturelles

Vincent Moisselin – v.moisselin@syndeac.org

FNSAC-CGT — Fédération du Spectacle CGT

Ghislain Gautier - g.gauthier@fnsac-cgt.com

F3C-CFDT — Fédération Communication Conseil Culture

René Fontanarava - rfontanarava@f3c.cfdt.fr

SFA-CGT — Syndicat Français des Artistes Interprètes

Lucie Sorin - l.sorin@sfa-cgt.fr

SNAM-CGT — Union Nationale des Syndicats d'Artistes Musiciens de France

Philippe Gautier - contact@snam-cgt.org

SNAPAC-CFDT — Syndicat National des Artistes et des Professionnels de l'Animation et de la
Culture

Jean Garcia - paca.snapac.cfdt@gmail.com

SYNPTAC-CGT — Syndicat National des Professionnels du Théâtre et des Activités Culturelles

Patrice Massé - pmasse@synptac-cgt.com

SUD CULTURE SOLIDAIRES

Danaé Hogrel - danae.hogrel@sud-culture.org